

École élémentaire
16 rue de Riom
63310 RANDAN
04 70 41 55 25
ecole-elem.randan.63@ac-clermont.fr

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

École élémentaire de RANDAN

Présents :

- Mme Fargevieille, Adjointe en charges des affaires scolaires
- Mmes Boudier, Doisneau, Graulière, Habert, Hamel, Lafarge et Poirier ; M. Guerreau, enseignants
- Mmes Basmaison, Janiaud et Ms Diot, Sepulveda et Bombaert, représentants de parents d'élèves.
- Mme Leblond, D.D.E.N.

Excusé(e)s :

- Mme Couturat, Maire
- Mme Bourdet, I.E.N de la circonscription Clermont-Terres-Noires
- Mmes Asselin, Bardeau et Jallon, enseignantes du Rased
- Mmes Denais, Lemire, Tamborrini, Couturat, représentantes de parents d'élèves.
- Mmes Charlat et Richard, enseignantes

Ordre du jour :

- Rentrée 2022
- Élections des représentants de parents d'élèves
- Sécurité/PPMS
- Règlement intérieur
- Aide aux élèves en difficulté
- Bilan de la coopérative scolaire
- Actions pédagogiques
- Conditions matérielles

1. Rentrée 2022 :

Organisation générale :

Accueil des élèves en classe : un enseignant est de service au portail pour l'ouverture/fermeture du grand portail vert de l'école. La municipalité n'a pas souhaité renouveler la mise à disposition d'un personnel de 8h20 à 8h30 puis de 13h20 à 13h30. Cela a nécessité une réorganisation à la rentrée alors que la question avait été posée au dernier CE.

Journée de décharge de direction le jeudi.

Effectifs et équipe pédagogique :

CP-CE1 : Hélène Lafarge (jeudi et vendredi) et Morgane Hamel (lundi et mardi) : 24 élèves

CP-CE2 : Nathalie Poirier et Morgane Hamel (jeudi) : 23 élèves

CE1-CE2 : Caroline Graulière : 22 élèves

CM1-CM2 : Émilie Doisneau et Camille Gillet (mardi) : 22 élèves

CM1-CM2 : Benoît Guerreau : 25 élèves

Total : 116 élèves (au 19/10/2022)

Pour mémoire, l'effectif était de 110 élèves en septembre 2016, 107 élèves en septembre 2018, 105 en septembre 2019, de 108 en septembre 2020 et 118 en novembre 2021.

M Enzo Henriot, volontaire de service civique dont le contrat a débuté le 17 octobre, apporte son aide à l'équipe enseignante et aux élèves selon un emploi du temps défini en équipe.

Mme Cristèle Bérard, AESH, accompagne des élèves en situation de handicap au sein de l'école.

2. Élections des représentants de parents d'élèves :

Scrutin (vote par correspondance uniquement) puis dépouillement le 7 octobre (en présence de M Bombaert, Mmes Janiaud et Basmaison et 3 enseignantes)

Les membres du CE présents valident la mise en place du vote par correspondance pour les prochaines élections 2023.

Nombre d'électeurs : 173 inscrits ; Nombre de votants : 111 votants ;

Suffrages exprimés : 86 ; Suffrages blancs ou nuls : 25

Taux de participation : 64.16% (53,49% en octobre 2020, 55.49% en octobre 2021)

Sont élus : titulaires : BASMAISON Audrey, SEPULVEDA Nans, BOMBAERT Olivier, JANIAUD Céline, DIOT Benoît ; suppléants : TAMBORRINI Adeline, LEMIRE Émilie, DENAIS Cindy, COUTURAT Mathilde

Rappel rôle des RPE et du conseil d'école : les RPE représentent toutes les familles lors du Conseil d'école ; ils transmettent les avis/demandes à l'équipe enseignante, incitent au besoin à prendre rendez-vous avec un enseignant en cas de souci. Les questions que les RPE souhaitent évoquer en CE doivent parvenir à la

directrice 8 jours avant le CE de manière à pouvoir y apporter une réponse. Le Conseil d'école doit être un lieu d'échanges constructifs autour de points visant à améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école. Le conseil d'école n'est pas un lieu d'examen de situations particulières.

Proposition de dates pour les prochains Conseils d'école :

2ème CE : jeudi 2 mars à 17h30 (maternelle : 21 mars)

3ème CE : jeudi 8 juin à 17h30 (maternelle : 20 juin)

3. Sécurité/PPMS :

Point sur le protocole sanitaire :

Niveau « socle » dès la rentrée : lavage des mains régulier, pas de limitation du brassage, cas contact = test à J2, port du masque vivement conseillé durant 7 jours. Plan de continuité pédagogique a été construit en équipe afin de s'organiser en cas de durcissement du protocole (sondage des familles).

Santé :

La liste des PAI rédigés en cas de maladie chronique a été transmise en Mairie (pour les temps périscolaires, affichage avec enseignant référent, maladie et lieu de stockage du traitement).

Sécurité des élèves et du personnel :

Chaque année plusieurs exercices ont lieu afin de sensibiliser les élèves à la prévention des risques.

En ce qui concerne la sécurité en cas d'incendie, un exercice d'évacuation a été organisé le mardi 13 septembre 2022. Tous les élèves de l'école et le personnel ont évacué les locaux en suivant les consignes et se sont rejoints sur le parking derrière l'école dans le calme.

Cet exercice a été consigné dans le registre de sécurité. Il a été fait conjointement avec la maternelle qui a déclenché. Problème en élémentaire : réamorçage de l'alarme les années passées. Le prochain exercice sera déclenché en élémentaire afin de vérifier si le système se réamorce.

Comme évoqué lors des réunions du CE l'an dernier, le plan et les conditions d'évacuation en cas d'incendie durant la pause méridienne seront revus avec le personnel communal des écoles au sein de la Mairie. Les membres du CE préconisaient un exercice d'évacuation suite à cette mise à jour. Mme Fargevieille indique qu'un exercice sera organisé avant Noël.

Travaux de réparation suite à l'orage de grêle du 21 juin 2021 : Mme Fargevieille indique qu'un état de lieux a été fait et que les travaux ne devraient pas tarder (vacances de Toussaint). La mise en place d'une trappe d'accès aux combles est prévue.

Le seul risque majeur auquel pourrait être exposée l'école est le risque sismique.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) tient maintenant aussi compte des risques d'attentats et d'intrusion dans l'école. Le PPMS a été rédigé pour prévoir l'organisation des secours en cas de séisme, d'attentats ou d'intrusion et le rôle de chacun des adultes de l'école. Il a été réactualisé pour cette année scolaire en prenant en compte les changements d'effectifs et du personnel enseignant. Cela a été fait lors de la pré-rentrée des enseignants puis mise en ligne sur une plate-forme sécurisée.

Un 1^{er} exercice « attentat-intrusion » avec confinement des 5 classes a été effectué le 13 octobre 2021 au matin. Un exercice départemental devrait également avoir lieu dans l'année scolaire.

Dispositif PHARE : plan de prévention du harcèlement à l'école : protocole de circonscription présenté (fiches de suivi) ; personnes référentes (équipe « bien être à l'école ») : M Guerreau, Mmes Doisneau et Poirier ; en cas d'intimidation, présentation de la méthode préoccupation partagée (MPP) du professeur de psychologie Estonien Anatol Pikas adaptée en France par Jean Pierre Bellon professeur de philosophie Académie de Clermont Fd : <https://www.youtube.com/watch?v=I-8mIzP2xLY>

4. Règlement intérieur de l'école

Retravaillé et actualisé avec quelques modifications cette année dont le soin à apporter au matériel prêté par l'école. Relecture dans les grandes lignes (*copie transmise aux membres du CE en amont de cette réunion*).

Vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le présent règlement ainsi que la charte de la laïcité seront transmis à chaque famille par l'intermédiaire du cahier de liaison des élèves ou de Klassy, il y aura un mot à signer pour attester lecture du présent règlement.

5. Suivi des élèves et aide aux élèves en difficulté :

Les écoles de Randan bénéficient de l'aide d'un RASED complet rattaché à l'école de Maringues (Lydia Bardeau, Maîtresse E, Florence Asselin, Maîtresse G et Elisabeth Jallon, psychologue scolaire). Nous bénéficions également de l'aide de l'école itinérante.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont proposées sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 12h, le lundi, mardi, jeudi ou vendredi en fonction des enseignants.

Les élèves de CP et CE1 ont participé aux évaluations nationales du 12 au 23 septembre. Des rendez-vous avec les familles ont été organisés pour un retour sur ces passations. L'équipe enseignante (Rased, enseignantes de cycle 2 et de Grande Section de maternelle) se réunira en novembre afin d'analyser les résultats de ces évaluations, d'évaluer les actions menées l'an passé, les aides apportées en période 1 et de déterminer les pistes de travail pour la suite de l'année.

Tout au long de l'année, les élèves de CP passent aussi les évaluations de lecture du dispositif OURA avec Mme Bardeau (maitresse E du Rased) pour mettre en place des groupes de soutien. Mme Bardeau a également évalué la fluence de lecture des élèves de CE1 et de CM2 dans les premières semaines d'école.

Une réunion de liaison école-collège à Maringues aura lieu prochainement (résultats de nos anciens CM2 lors des évaluations nationales à l'entrée en 6ème, analyse des résultats à ces évaluations sur le secteur, échanges autour des attendus à l'entrée en 6ème, accompagnement des élèves en difficulté,...)

Les familles sont informées des résultats scolaires de leur(s) enfant(s) avec les livrets scolaires (LSUN) qui leur sont transmis à chaque trimestre (décembre, mars, juin). Des entretiens peuvent être programmés à la demande des parents ou des enseignants.

Un stage de réussite sera organisé la première semaine des vacances d'automne (5 matinées, soit 15h). Ce stage sur la base du volontariat a été proposé à des élèves de CP et sera encadré par Mme Hamel que nous remercions pour son implication dans la mise en œuvre.

Études dirigées : Lors du dernier conseil d'école en juin 2021, l'équipe enseignante avait évoqué son souhait de mettre en place des études dirigées (un courrier explicatif et une estimation du coût avaient été transmis à la Mairie en fin d'année scolaire). Ce document avait été présenté aux membres du CE : pour rappel :

- constat : parents rencontrant des difficultés à mettre leur(s) enfant(s) en situation de travail à la maison, parents ne pouvant pas aider leur(s) enfant(s) dans leur travail personnel et en demande d'aide
- objectif de la mise en place de ce dispositif : développer l'autonomie dans l'organisation des devoirs à la maison. Le but n'est pas de faire réaliser tous les devoirs. L'équipe enseignante estime qu'il n'est pas souhaitable que les parents soient totalement déchargés de cette tâche. En accompagnant son enfant dans la réalisation de ses devoirs et en ayant un regard sur son travail personnel, le parent participe à la valorisation du travail scolaire.

Au conseil d'école de juin 2022, la municipalité a annoncé son refus pour la mise en place des études dirigées car le coût était trop élevé.

Sur conseil et avec l'accord de notre IEN, des séances d'APC ont été proposées aux élèves de CP et CE1 en cette période 1. Il s'agissait de travailler la méthodologie des devoirs avec les élèves et les parents volontaires. Cela a permis de rencontrer plusieurs familles demandeuses de conseils.

Nous renouvelons notre demande pour la mise en place d'études dirigées. Mme Poirier se propose pour présenter le projet lors d'un conseil municipal.

6. Comptes de la coopérative scolaire

Le solde du **compte** de la **coopérative** scolaire à la fin de l'**année scolaire passée**, était de 6 260,42€ au 31 août 2022 (6 149,79€ au 31 août 2021, 5 814,73€ au 31 août 2020, 5 630€ au 31 août 2019, 6 272.62 € au 31 août 2018). Relevé de compte : au 30 septembre : 5 688,62 €

Le compte-rendu financier 2021-2022 et ses pièces justificatives ont été transmis à l'OCCE au 30 septembre et ont été vérifiés et validés.

Entrées d'argent depuis la rentrée :

Dons coopérative scolaire : appel aux dons aux familles (10€ pour un enfant, 18 € pour deux, 20 € pour trois et plus ou bien un don libre) : 248€ (220€ en 2021-2022, 165€ en 2020-2021, 466 € en 2019-2020, 305 € en 2018-2019). Affiliation à l'OCCE (office centrale de coopération à l'école) : 287,40 €. Les dons sont encore possibles.

Le cahier de comptabilité et les documents OCCE sont présentés aux membres du Conseil.

Actions prévues dans l'année :

- Vente de photos individuelles/fratrie (prise de vue le 10 novembre)
- Marché de Noël : objets + tombola, vente de sapins et chocolats (avec Loisirs et culture)
- Vente du Journal d'école « Le Petit Randannais » (3 parutions dans l'année)
- Bal Tradamuse 18 mars (buvette L et C)
- Vente des photos de classe au printemps
- Vente d'un objet Initiatives en fin d'année
- Fête de l'école vendredi 30 juin

Association « Loisirs et culture » : l'assemblée générale a eu lieu le jeudi 29 septembre.

Projets :

- Goûter de rentrée
- Madeleines Bijou (L et C)
- Bal d'Halloween 21/10
- Marché de Noël 9/12
- Tombola galettes des rois
- Carnaval + repas (février)
- Marché de printemps 12/05
- Bal de promo 4/07

Budget Mairie :

116 élèves (effectifs arrêtés en novembre par la Mairie) x 45 € = 5 220 € (papier, manuels, fichiers, cahiers, stylos, fournitures Arts visuels, ...)

330 € par classe pour les transports soit 1 650 €

Participation au transport piscine : 980 € augmentation depuis l'an passé (devis pour 2022-2023 : 890 € de transport). Cette année, augmentation du coût de la séance de 50€ à 90€, soit un coût total pour les 10 séances : 1790€. Nous remercions le conseil municipal pour cette augmentation mais rappelons que le coût global de cette activité qui est inscrite dans les programmes scolaires devrait être prise totalement en charge par la municipalité. Mme Fargevieille demande d'envoyer un mail avec le bon d'engagement pour la piscine et les documents liés à la natation scolaire. Prendre des renseignements pour d'autres tarifs d'autres piscines.

1. Actions pédagogiques :

du dernier trimestre 2021-2022 :

- Festival Art d'école : participation de 3 classes → exposition, animation, spectacle, visite de l'exposition des animaux naturalisés, balade dans le parc, pique-nique
- « Partir en livre » juin 2022 : les activités ont finalement eu lieu dans les écoles à cause de la météo. Des activités variées et de qualité ont été proposées aux élèves. Merci au domaine royal de Randan et aux bénévoles pour l'organisation.
- Bal de promo pour les élèves de GS et de CM2 : remise de diplôme, de livres de l'opération EN « Un livre pour les vacances » aux CM2 ; d'un agenda (GS), d'une calculatrice (CM2) offerts par Loisirs et culture et la municipalité.
- En lien avec les découvertes faites lors de leur visite à « l'école des Sciences », les élèves de CM1 et de CM2 ont pu faire une visite guidée de la station d'épuration de Randan.

➤ Sorties scolaires :

- Ruche des Puys et balade sur le Chemin Fais'Art (classes 1 et 3)

- Parc animalier d'Auvergne (classe 5)

- Visite du centre historique de Clermont-Fd, du musée de la Résistance et du musée d'art moderne à Chamalières (classes 2 et 4)

Remerciements Loisirs et culture pour sa subvention de 460 € pour aider au financement des sorties scolaires.

- Fête de l'école : chants des chorales de cycle 2 et cycle 3, mise en scène par la classe de CM1 qui a porté ce projet de « Voyage autour du monde » (merci à L et C pour la tenue de la buvette)
- Journal d'école : vente du dernier numéro de l'année 2021-22 lors de la fête de l'école par les élèves

2022-2023 :

- Intervention de l'école de musique Plaine Limagne : des musiciens sont venus proposer un concert à nos élèves le jeudi 2 septembre au matin. Ce jour-là Loisirs et culture a offert un goûter aux élèves à 16h30.
-
- Poursuite du projet jardin tout au long de l'année ; nous avons un projet commun autour de la réduction et valorisation des déchets avec l'ALSH et le SBA qui devait intervenir pour la mise en place d'un composteur (formation du personnel, 3 animations auprès des élèves pour 3 classes). Une réunion de présentation avec les partenaires (école, mairie, alsh et sba) avait eu lieu en juin dernier. Le thème de notre classe transplantée ainsi que le projet de chants avaient été pensés en lien avec la

nature, la connaissance et la protection de l'environnement, les espèces protégées. A la rentrée, la mairie a refusé l'installation du composteur. Nous avons donc abandonné une partie du projet que nous avons construit. Ce projet sera à évoquer à nouveau dans les années futures.

- Mise en place des 30 minutes d'APQ (activités physiques quotidiennes) dans les classes. Mise à disposition de la malle de jeux de cour selon emploi du temps (remerciements L et C), avec classe de service pour le rangement. Réception du kit de matériel sportif dans le cadre de la démarche « École promotrice de santé » et du programme Génération 2024 de Paris 2024. Réflexion en cours sur l'animation d'un temps de récréation avec l'aide de notre service civique.
- Décloisonnement cycle 2 : comme cela vous a été présenté en réunion de rentrée, tous les après-midi, les élèves changent de classe pour le décloisonnement : les CP avec Mme Hamel ou Mme Lafarge, les CE1 avec Mme Poirier ou Hamel et les CE2 avec Mme Graulière. Les domaines travaillés sont l'anglais, les sciences, le temps et l'espace ainsi que la lecture compréhension (projet Incorruptibles).
- Décloisonnement cycle 3 : 1h de décloisonnement lundi et vendredi, jeudi = 1h30 → histoire, géographie et sciences. Deux temps d'échange de service : lundi et jeudi après la récréation : M Guerreau = sport avec classe 2, Mme Doisneau = anglais avec classe 4.
- Projet musical autour des thèmes de la nature et de l'environnement : apprentissage de chants du CP au CM2
- En lien avec l'installation de 3 ENI en avril dernier (coût des ENI : 15 380 €, subvention État : 7 547 €), des enseignants de l'école se sont inscrits à une formation EN « intégrer des outils numériques au service des apprentissages ». Celle-ci aura lieu à l'école. La date n'a pas encore été transmise par la circonscription. L'abonnement à l'application Klassly pour les 5 classes (49,95€) a été pris en charge dans la subvention. Un autre abonnement à une application de calcul mental a été évoqué (coût estimé à 70,80€) → à confirmer.
- Visite de l'exposition « Fantaisies végétales » au domaine royal de Randan le vendredi 30 septembre.
- Participation à l'opération nationale « Nettoyons la nature » : des déchets ont été collectés autour de l'école, vers les bâtiments publics, au stade,... ; de nombreux mégots ont été ramassés par les élèves aux abords de l'école. Le personnel communal a félicité les enfants pour leur engagement citoyen.
- « Lire et faire lire » : 3 bénévoles ont commencé mardi 4 octobre des séances hebdomadaires de lecture auprès d'élèves volontaires de CP. Nous les remercions. Nous remercions également la municipalité.
- Participation au prix littéraire des « Incorruptibles » : participation pour la 3ème année, mise en œuvre de l'étude des ouvrages sur l'année scolaire (vote en mai).

- Poursuite du projet autour de la Presse avec la parution de notre journal d'école « Le Petit Randannais » : 3 parutions dans l'année.
- Poursuite de l'action « Silence, on lit ! » : 15min quotidiennes.
- Stage de réussite aux vacances d'automne
- Visite des 5 classes à la bibliothèque municipale : planning établi pour ce premier trimestre (emprunts + animation mallette bibliobus : kamishibai). Merci aux bénévoles et à la Mairie pour l'organisation de cet accueil.
- BCD des écoles : visites à programmer avec l'aide du service civique.
- « La Grande Lessive » : exposition artistique éphémère organisée par la plasticienne Joëlle Gontier ; celle d'automne a eu lieu dans la cour de l'école ce jeudi 20 octobre (merci aux employés communaux pour l'installation des fils). « La grande lessive » de printemps sera organisée par l'association Loisirs et culture.
- Partenariat avec le CRI (centre ressources illettrisme Auvergne) : réunion d'information le jeudi 10 novembre à 16h30 à l'attention des bénévoles qui souhaiteraient s'engager dans cette action en faveur de familles en difficulté par rapport à la lecture.
- Cycle natation scolaire (10 séances prévues) pour les élèves de CP et CE1, 5 lundis puis 5 jeudis, avec Mmes Graulière, Hamel ou Lafarge. Mme Poirier prendra en charge tous les CE2 durant ces séances.
- Des actions de liaison entre les GS et les CP seront programmées durant l'année
- avec Mme Schirtzinger, infirmière scolaire rattachée au collège de Maringues, nous avons déterminé plusieurs actions auprès de nos élèves :
 - Visite médicale pour la cohorte de CE2
 - Formation aux premiers secours pour les CM2
 - demande d'intervention sur l'hygiène dentaire pour les élèves de CP et CE1
- Bal tradamuse : apprentissage de danses traditionnelles, prise de contact avec le groupe Pérotine, demande d'utilisation du gymnase le samedi 18 mars. Les associations étaient prioritaires, nous espérons avoir cette salle qui est la seule à pouvoir accueillir toutes les classes pour cette occasion.
- Classe transplantée en Lozère : coût total : 24 000€ pour 5 jours (transport 6 000€, hébergement 16 000€ et 2000€ activités) ; sollicitation de la communauté de communes, des entreprises locales, des communes pour subvention exceptionnelle (20€ en 2018-19), aide association parents d'élèves, participation coop scolaire, « Trousse à projets » (site internet pour les dons), participation demandée aux familles, demande chèques ANCV, demande d'aides aux conseils régional et départemental (Mme Virelogeux), OCCE ; programmation d'une réunion d'informations à destination des familles à la rentrée

1. Conditions matérielles et questions diverses

Ménage des locaux : pour information, un personnel a été absent durant une semaine, les classes n'ont pas été balayées durant cette période.

Des capteurs CO2 ont été installés dans les classes (coût équipement élémentaire+maternelle : 700€, remerciements à la Mairie) : la batterie ne permet pas à l'appareil de fonctionner 6 heures de classe → à laisser branché.

Mobilier : la classe 1 a été équipé d'un mobilier neuf (coût 3500€, remerciements à la Mairie). Les tables de la salle Rased 2 ont été récupérées pour la cantine pendant l'été sans que l'école soit informée. Mme Poirier a envoyé un mail resté sans réponse. Mme Asselin, qui occupe cette salle, a évoqué cela avec le personnel de cantine et a appelé la mairie pour que des tables soient réinstallées dans cette salle. Cela a été fait.

La réserve (manuels, fournitures bricolage, décors de fête d'école,...) a été rangée et du tri a été fait par l'équipe enseignante avec l'aide du personnel technique le vendredi 8 juillet (remerciements). Des objets encombrants ont été évacués pour être rangés ailleurs : tréteaux, porte et son chambranle, table de ping pong (à réparer?), panneaux en bois, matériel informatique désuet,... Des étagères supplémentaires sont nécessaires afin de maintenir cette pièce de stockage en état.

L'installation de nouveaux rideaux dans les classes a été évoquée lors des précédents CE ces dernières années. Les rideaux actuels sont nettoyés une fois par an mais ne l'ont pas été l'été dernier. Le système de rail est complètement cassé. Ces rideaux ne sont pas ignifugés. Mme Fargevieille indique qu'il n'y a pas de contact avec un nouveau fournisseur pour le moment. Il en va de même pour la peinture des classes (fissures, cloques suite à des infiltrations, trous à boucher) et l'harmonisation des rangements (étagères ou armoire vermoulues, dimensions non adaptées aux classeurs A4,...). La peinture des 3 classes ayant bénéficiées de l'installation des ENI devait être faite cet été. A ce jour, pas de date pour repeindre les classes.

Temps périscolaires :

Cantine : suite au nouveau système d'inscription mis en place en 2021-2022, les enseignants font remonter qu'ils sont amenés à faire des ajouts quotidiens sur les fiches de pré-inscription. Le personnel de cantine a demandé à ce que les enseignants précisent si l'enfant inscrit en cantine va aux APC ou à l'activité « Lire et Faire lire ». Mme Fargevieille confirme que les enseignants n'ont pas à compléter davantage ce document d'appel. En effet, les listes des élèves bénéficiant de ces deux temps sont déjà transmis par Mme Poirier à la Mairie. Les enseignants évoquent la nécessité d'une modification du support d'appel de la cantine, garderie et transport scolaire afin que cette tâche qui n'est pas censée incomber aux enseignants soit moins chronophage. Mme Poirier a remarqué que cette année encore certains élèves mangent tous les jours sans inscription préalable. Le coût du repas est majoré d'un euro.

Elle demande au nom du CE une communication auprès des familles concernées afin de trouver une solution pour régulariser cette situation.

Les enseignants mangeant sur place, ils sont « sollicités » sur ce temps par le personnel communal (enfant puni sur une chaise devant la porte de la salle des maîtres). Il y a eu plusieurs incidents notamment en ce début d'année où des enseignants sont intervenus. Nous tenons à rappeler que nous ne sommes pas en responsabilité des élèves sur ce temps méridien. Dorénavant, nous n'interviendrons plus. Les familles nous font remonter régulièrement des dysfonctionnements. Y a-t-il suffisamment de personnel communal pour gérer ce temps ? Des formations spécifiques à l'accueil d'enfants avec des troubles du comportement ou relevant du handicap pourraient être bénéfiques. Mme Fargevieille avait été invitée et avait assisté à une formation sur les TDAH (troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité) l'an passé avec l'équipe enseignante. Lorsqu'un protocole spécifique est mis en place sur le temps scolaire, il serait souhaitable qu'une réflexion soit également menée par l'équipe communale. L'équipe enseignante peut participer si besoin.

Équipement informatique : un PC portable (classe 3) est particulièrement bruyant au démarrage. Cela a été signalé dès le début d'utilisation en avril. Cette semaine, deux écrans (classes 2 et 3) se sont mis à « clignoter » puis écran noir. La salle informatique : travaux d'électricité en 2021-2022 pour installation des PC (coût : 2500 €, remerciements), mobilier à harmoniser (hauteur des tables au centre de la pièce), besoin d'une mise en réseau (ordinateur maître avec liaison avec le copieur du bureau) → en cours. Classe 4 : installation d'un écran pour projection (remerciements), renouvellement demande meuble pour vidéo projecteur.

Circulation dangereuse dans la rue de Riom : le département envisage de refaire la rue (réaménagement) étant donnée la circulation. Passage de la gendarmerie demandé. M Sepulveda évoque un exemple d'aménagement devant l'école de Limons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La présidente du conseil d'école, Mme Poirier

Le/la secrétaire de séance, Mme Hamel

ECOLE ELEMENTAIRE
16, Rue de Riom
63310 RANDAN

Pour les représentants des parents d'élèves, M Bombaert